



Semaine Découverte de l'Industrie Minérale

Un avenir à explorer !

Visitez les carrières, les centrales à béton,
les plateformes de recyclage...
près de chez vous !

Une opportunité
d'exploration pour élèves
et enseignants

(prise en charge du transport en bus)



Semaine privilégiée : du 14 au 18 avril 2025

(Dates flexibles selon les disponibilités)



ANNEE DES GEOSCIENCES

Semaine Découverte de l'Industrie Minérale

Un avenir à explorer !

Pourquoi participer ?

- **Explorez les carrières locales** et découvrez les matériaux qui façonnent notre quotidien.
- **Enrichissez vos enseignements** en Sciences et Technologie, Histoire-Géo, EDD, ...
- **Découvrez les métiers** liés aux minéraux et les parcours de formation associés.
- **Encouragez les échanges locaux** pour construire des partenariats durables.



Activités proposées :

- **Visites de sites locaux** proches de votre établissement, adaptés à vos contraintes (carrières, centrales à béton, plateformes de recyclage, sites industriels...).
- **Ateliers pédagogiques personnalisés**, en fonction des niveaux scolaires et des objectifs des enseignants.
- **Discussions et animations** sur les thèmes de l'environnement, de la gestion des ressources et du patrimoine.
- **Rencontres avec des professionnels** pour découvrir les métiers et les opportunités de formation.

Des opportunités pour élèves et enseignants :

- **Découverte concrète des métiers et formations.**
- **Illustration des programmes scolaires.**
- **Sensibilisation aux enjeux environnementaux et au développement durable.**
- **Création de liens durables avec les acteurs locaux pour prolonger l'expérience.**

● **Enseignants intéressés, signalez-vous dès maintenant à l'inspecteur référent de votre académie**

**Modalités
de
participation :**

UNICEM Nouvelle-Aquitaine : nouvelle-aquitaine@unicem.fr

Contacts académiques :

LIMOGES : Jennifer.Bertrand@ac-limoges.fr

BORDEAUX : Bruno.Forestier@ac-bordeaux.fr

POITIERS : Florence.Lorioux@ac-poitiers.fr

=> Indiquez vos disponibilités et vos attentes à votre inspecteur référent selon votre académie